

Certificat Restreint d'Opérateur - CRO CRO - STCW 2010 - Règles IV/2 - Sections A-IV/2 - Tableau A-IV/2

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 1904527F — Mise à jour : 12 décembre 2025

Organisme responsable : CEPS FPC

Contenu

Objectifs

Le certificat C.R.O. permet à son (sa) titulaire d'exercer des fonctions d'opérateur des radiocommunications dans le cadre du SMDSM à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche ou aux cultures marines et ce, dans la zone océanique A I.

Programme

Formation composée de 2 modules (CRO-1 et CRO-2) et de 3 épreuves dans le cadre de la validation des acquis : 1 épreuve écrite, 1 épreuve orale et pratique et 1 épreuve orale en anglais ayant lieu en fin de formation

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Aucun prérequis	Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Certificat restreint d'opérateur

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2151188	Présentiel	LORIENT	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #1904527F